

COPIE DE RESOLUTION

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Perpétue
MRC DE L'ISLET

A la séance régulière du conseil de cette municipalité tenue lundi le 7 avril 2008 à 19 :30 heures au Complexe Municipal sont présents Mesdames Isabelle Vaillancourt, Nicole Lebel, Messieurs André Daigle, Raynald Gauthier, Aurèle Gagnon tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

Le conseiller Serge Dubé est absent et a motivé son absence.

88-04-08

Redécoupage de la carte électorale

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Perpétue ne voit aucun avantage à ajouter Kamouraska à la carte électorale existante de Montmagny-L'Islet. Que le conseil municipal désire que la carte électorale demeure tel qu'elle est actuellement.

Vraie copie certifiée conforme